

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

(Acte 34 Vict. Ch. 7.)

QUATORZIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 15 juin 1885.

L'assemblée est présidée par M. le Chevalier Robitaille, M. D., et F. R. A. Vézina, Ecr., agit comme Secrétaire.

Le Président lit l'avis public convoquant l'assemblée, en vertu de la Charte.

On procède à la nomination de deux scrutateurs pour l'élection des Directeurs, et A. Joseph, Ecr., et T. LeDroit, Ecr., sont nommés.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.